

MAIRIE DE CROISY SUR EURE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 06 décembre 2019

Le vendredi 06 décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué le lundi 2 décembre 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT, maire.

Présents : Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Cyril GARREAU, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Julie TACCOEN
Pouvoir : Ariane de LAVILLEON à Jean Michel de MONICAULT

Nombre de conseillers en poste : 10
Nombre de présents : 9
Nombre de pouvoir : 1
Nombre d'absents : 0
Nombre de votants : 10

- ✓ **Approbation de l'ordre du jour** : RAS, le conseil approuve à l'unanimité l'ordre du jour. Aucun point supplémentaire n'est demandé.
- ✓ **Nomination d'une secrétaire** : Julie Taccoen est nommée secrétaire de séance
- 1. **Approbation du compte rendu du 8 novembre 2019** : le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du 8 novembre 2019
- 2. **Gestion du personnel** : le maire présente l'organisation prévue suite au départ de Julie Leroy le 29 novembre 2019 :
 - **Appel à un intérimaire**. Alexandre Chêne est embauché pour une mission temporaire du 18 novembre 2019 jusqu'au 27 décembre 2019.
 - **Arrivée de Mélanie Fé** le 19 décembre. Le nouveau planning de travail appliqué sera le suivant :

planning hebdomadaire horaire de Mélanie Fé (38h)					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
horaire	VAUX	CROISY	VAUX	CROISY	SIRE 2
8h					
9h					
9h15					
10					
10h15		9h15 - 12h15	9h15 - 12h15 =	9h15 - 12h15	9h15 à 12h15 =
11	10h15 - 12h15 =	= 3h00	3h00	= 3h00	3h00
12	2h00				
12h15					
13					
14h					
15h					
16h	13h00 -18h00	13h00 -18h00	13h00 -18h00	13h00 -18h00	13h00 - 17h00
16h45	= 5 h00	= 5 h00	= 5 h00	= 5 h00	= 4 h
17h					
18h					
horaire journalier	7h 00 de travail	8h00 de travail	8h00 de travail	8h00 de travail	7h 00 de travail
horaire hebdo	Vaux : 15h00	Croisy : 16h00			SIRE 2 : 7h00

Les jours de travail à Croisy de Mélanie Fé et d'Alexandre Chêne sont le mardi et le jeudi (16h de travail). La permanence du mardi est maintenue. Celle du samedi l'est également, mais elle sera

tenue en alternance entre les trois adjoints et le maire. (Agenda à mettre en place) Luc Baudry s'inscrit pour le samedi 7 décembre. La permanence est prévue de 10h à 11h00 au minimum.

Le conseil délibère à l'unanimité la confirmation du planning de travail de Mélanie FE correspondant à 16h 00 de travail hebdomadaire, au lieu de 15 h 00 comme annoncé dans la précédente délibération. Cette durée sera indiquée dans l'arrêté de mutation qui sera signé par le maire.

3. Préparation et organisation des taches de fin d'année (accélération des actions à faire par rapport aux prochaines élections)

Le maire présente la liste et la planification des taches à réaliser en fin et début d'année Ces taches seront principalement réalisées à l'arrivée de Mélanie FE.

4. Prochaines élections municipales de mars 2020

Les élections municipales vont se dérouler les 15 et 22 mars 2020.

La responsabilité des listes électorales dépend de la commune, et nous nous devons suivant la loi de juillet 2016 de vous informer que l'inscription dépend de vous.

Ce qui change pour cette élection :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le [site service-public.fr](http://site.service-public.fr)

Il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales.

- La déclaration de candidature devra se faire en début d'année. Le maire fera une analyse des candidats potentiels en fonction des candidats sortants se représentant.

5. CCAS : Mme Christelle GAUTIER habitante de Croisy su Eure Rondpoint du Messie et salariée de la commune a sollicité le CCAS de la commune pour obtenir une aide compte tenu de ses problèmes financiers liés à la grave maladie de son compagnon et par voie de conséquence la dépression qu'elle encourt.

Le conseil après délibération vote à l'unanimité une aide financière de 700 € qui sera prise sur la ligne des dépenses du CCAS. Un mandat administratif sera versé à Mme Christelle Gautier

6. Avancement des dossiers d'investissement :

• Travaux d'aménagement du fond de vallée :

- La phase 2 (boucle B) est pour ainsi dire terminée. Il reste les tables à poser et la pose de la barrière de fermeture du chemin des sablons pour éviter la pénétration des véhicules. Ces travaux devront être réalisés en décembre par l'entreprise CAUCHOIS.
- Suite à une réunion préparatoire en octobre avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure), Il nous a été présenté un projet pour aménager écologiquement le site et pour valoriser et faire vivre le parcours. La proposition du CAUE27 est la suivante :

✓ Réaliser une carte de synthèse de la visite du parcours du 23 octobre (résumant les informations de terrain, points d'intérêt, pistes de réflexion sur l'aménagement).

• Organiser deux ateliers avec les partenaires locaux (une visite du site, suivie d'un échange sur les thèmes abordés) :

- Atelier1 : aménager le site (Quelle est la valeur écologique du site ? Comment aménager le site pour optimiser les fonctions écologiques ? Quel pourrait être l'usage pédagogique/récréatif du site) avec :
 - Le conservatoire des espaces naturels
 - Le syndicat de rivière local (SIRE 2)
 - Le département — politique ENS
- Atelier 2 : faire vivre le site (Quelles personnes seraient intéressées pour un usage pédagogique du site ? Qui pourrait inclure le site dans ses animations ?) avec :
 - Le conservatoire des espaces naturels
 - Réseau Club CPN Haute-Normandie
 - Antenne de France Nature Environnement locale
 - Associations de randonnées
 - Association des Jardiniers de la Vallée d'Eure mars 2020
 - Office du tourisme de la SNA

✓ Le CAUE27 propose également de réaliser en 2020 plusieurs actions de sensibilisation visant différents publics :

- 1/2 journée professionnelle « gestion différenciée » (technicien, élus, pro.) qui aura pour objectif de présenter aux professionnels l'aménagement et la gestion d'un sentier en milieu humide ; juin 2020
- 1/2 journée grand public, pour laquelle le CAUE27 souhaiterait construire une intervention avec un botaniste afin de présenter aux habitants de la vallée les richesses écologiques et paysagères de celle-ci (mai-juin 2020)
- 1 journée scolaire ouverte, dans le cadre des Enfants du Patrimoine, (ciblée sur les écoles de Ménilles et Pacy-sur-Eure en priorité) durant laquelle une présentation ludique de la vallée d'Eure et des milieux humides sera faite au cours d'une promenade (septembre 2020)
Sur le sentier,
- 1 sortie scolaire qui pourrait être montée avec le collège de Pacy-sur-Eure, si les professeurs de S.V.T. sont intéressés par la démarche. À définir

✓ Restitution fin 2020

Le CAUE27 propose de réaliser, au terme de l'année 2020, un document de synthèse qui rendra compte des réflexions et des propositions d'aménagement et d'animation construites avec les différents partenaires.

✓ Cout de l'opération : il ne pourra être déterminé qu'après avoir bien cerné les contours des prestations et sera inclu dans la convention que nous aurons à approuver par la suite

Le conseil après délibération, donne un avis positif sur ce programme. Il donne son accord pour engager la rédaction d'un projet de convention définissant le partage des tâches et le montant financier à mettre en place. Ce travail permettra aussi de poursuivre la définition et le programme de création des circuits en connexion avec les communes voisines (Pacy, Saint Aquilin, Ménilles).

✓ Autres points évoqués : aide à la mise en place de l'Eco pâturage des parcelles appartenant à la commune : Le CAUE est d'accord pour nous aider à mettre en place cet éco pâturage avec le berger qui possède un troupeau à Ménilles et qui vient d'aménager en location le chalet au

bout du chemin des sablons. Il nous faut maintenant faire la liste et le choix des parcelles et établir la convention de coopération.

Le conseil donne son accord de principe sur l'établissement d'une telle coopération et souhaite la rédaction d'une convention fixant l'ensemble des points contractuels à respecter par le berger et les actions à mener par la commune (n° cadastraux des parcelles et zonage des terrains objet de la convention, clôtures, sécurisation des espaces, nombre annuel de passage du troupeau et aspect financier.

- **Restauration du mur de la place de la mairie.** Suite à la délibération du conseil du 6 novembre, le maire vient de rédiger un projet de convention avec les propriétaires mitoyens (Mr et Mme Poulet) précisant les travaux à réaliser, le cout associé et le partage financier par rapport aux travaux décidés. (Suivant décision prise lors du conseil du 8 novembre dernier) le conseil attend toujours l'accord de la famille Poulet suite au dernier courrier envoyé donnant l'explication de la solution de partage des frais proposée au conseil du 8 novembre 2019).
- **Projet d'agrandissement de l'auvent de stockage du fuel** (4m supplémentaires) : les fournitures ont été approvisionnées. Le montage du bâtiment doit être programmé avec Marcel. Boucher. On l'espère au plus tôt. Le but de cet auvent est de mettre à l'abri le matériel durant l'hiver et le début du printemps afin de ne pas être obligé de garder un chapiteau monté durant toutes les périodes d'intempéries (neige et tempêtes)
- **Réorganisation du rangement du matériel et des matériaux de la commune. En cours.** Le matériel de la mairie et du comité des fêtes ont été rangé correctement. Dès que l'extension de l'auvent, sera définie, un plan d'organisation générale du rangement sera fait. La tente sera alors démontée pour l'hiver.

7. Voirie :

Salage de la voirie : l'approvisionnement de 1 tonne de sel pour l'hiver a été fait auprès du syndicat de voirie le 3 décembre dernier. Le sel est stocké dans le petit cabanon qui commence malheureusement à vieillir et se détériorer dangereusement. Il faudra trouver une solution pour le stocker autrement. Concernant le stockage au bord de la route du Haut Croisy, doit-on racheter des bacs à sel pour remplacer ceux volés ? La dépense se monte à 300 € TTC le bac.

Le saloir a été remis en état de marche. Il est attelé sur le tracteur, prêt à fonctionner. Il est cependant en bien mauvaise état. Ne doit-on pas recommander un nouveau saloir en Plastique ? Pour le changement du saloir, faire un devis comparatif des modèles.

Le conseil après délibération considère que la pose de bacs est un luxe et décide finalement de ne pas investir dans des bacs compte tenu de leur coût (250 €HT l'unité). Le sel sera mélangé avec du sable et sera mis en tas sur le bord de la route. L'investissement du saloir est reporté à 2020

Elagage des arbres de la commune :

- Elagages des arbres de la commune : les travaux à réaliser ont été présentés à l'entreprise LECESNE.
La liste est la suivante :
- Rondpoint du Messie (5 arbres hautes tiges)
- Le terrain de loisirs (terrain de foot) (5 arbres à l'entrée abritant les tables et mobiliers), arbres au fond du terrain de foot, et les 3 arbres de l'autre côté du fossé du Cornouiller.
- L'arbre au carrefour route de la route de Vaux et le chemin de la cavée marceau (Brier)
- la taille de 3 érables et 3 gros frênes le long du fossé du cornouiller et sur le terrain derrière le ru.

- Débroussaillage du talus du ru
- Elagage des 3 tilleuls à la mare du Haut Croisy.

Le montant estimé par l'entreprise LECESNE pour réaliser ces travaux se monte à 3570 € HT. Si accord, les travaux seront réalisés en janvier, Février.

Le conseil après délibération considère que ces élagages sont importants, pour la santé des arbres et la sécurité du public et donne son accord pour faire réaliser ce travail d'élagage par l'entreprise LECESNE pour un montant de 3 570 € HT et porter cette dépense au budget 2020.

Elagage et taille des arbres et haie de la propriété située au droit du giratoire et chemin des alouettes.

Assignation par plainte au tribunal administratif à M Caoudal pour absence d'élagage réglementaire des haies et arbres dépassant sur la voie publique, malgré 3 rappels à l'ordre.

Un devis des travaux à faire est de 1800 € TTC. Le conseil décide de lancer la procédure en envoyant ce devis au propriétaire. Sans réponse, nous ferons effectuer ces élagages par nos soins avec paiement par mandat administratif de l'intéressé.

Le conseil après délibération demande au maire de faire appliquer la procédure et de procéder

8. Urbanisme :

- **Convention de coopération avec l'IDS** : avenant de la convention de mise à disposition du service instructeur commun pour les documents d'urbanisme (mission IDS)

Le conseil après délibération décide de prolonger l'accord de coopération avec le service « Instruction Des Sols » (IDS) mise en place par la SNA et donne pouvoir au maire de signer l'avenant de prolongation de la convention de mise à disposition du service instructeur commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme entre la SNA et la commune de Croisy sur Eure en 2020

- **Bornage du chemin de la Boulaie Marion** : le géomètre a réalisé les bornages. Nous sommes dans l'attente des attestations de bornage, des numéros de parcelles du cadastre et du planning de réalisation de l'enquête publique avant l'engagement de la vente par le notaire.
- **Pose d'une ligne d'alimentation électrique sur le domaine public par la propriétaire du 30, route de Ménilles**

Une installation électrique a été posée pour l'alimentation d'un chauffage/climatiseur dans la véranda de l'habitation. Le fil passe sous goulotte le long du mur en domaine public. Un courrier lui sera envoyé pour lui signifier que cette pose est illicite, et que ce réseau doit suivre les exigences de pose encadrée définies par le PLU (être encadré dans le mur).

9. Fleurissement

Suite à analyse des actions à prévoir pour le fleurissement du printemps de 2020 Les points retenus comme intéressants sont les suivants

- La remise des prix des villes et villages fleuris a eu lieu. Nous avons reçu la confirmation du maintien du label de notre 3ème fleur. Le prix est de 800€. Les remarques du jury de secteur qui est passé à Croisy nous seront transmises d'ici quelques jours.
- Jardin potager : remplacement des planches de coffrage qui sont abimées. : achat des planches de coffrage : traitement des planches à la lasure à faire.
- Le grugeoir : il est démonté et rentré à l'atelier pour le repeindre : en cours, bac de chargement des pommes est refait, la peinture également ; il reste à le remonter.
- Le pressoir : il est rentré et démonté : attente du rabotage des clayettes par Marcel pour remontage complet après l'assurage des clayettes.
- le Pressoir et le grugeoir vont être déplacés sur la place de la mairie : Faire les socles adaptés.

Cela va faire un peu de changement.

- La charrue sur la place de la mairie va être déplacée sur le terrain de loisirs (foot) avec un aménagement florale spécifique (jachère fleuris, plumeau...)
- La charrette du terrain de loisir : elle est rentrée et en cours de restauration (peinture, lasure...) le remontage se fera à un endroit plus ensoleillé dans la même zone du terrain de loisir. Les bras d'attelage étaient en bien mauvaise état. Le maire a retrouvé deux bras identiques dans les greniers de la ferme et en fait cadeau à la commune.
- Le cimetière : on maintient encore en place la charrette cette année. Le remplacement des roues est nécessaire car elles sont très abimées Elles vont être changées avec les roues que l'on a ramenées de bourgogne. Au haut Croisy nous ferons un aménagement avec l'autre roue de couleur bleue, ou une jardinière en bois.
- Les entrées de pays : l'état des roues est encore bonne sauf celle à l'entrée du coté de Saint Aquilin. Suppression de la roue et remplacement du massif au pied de la structure bois par une jardinière en bois (style rustique). (l'endroit au pied de la structure est envahi de rejets d'arbres qui empêchent toutes plantations correctes de fleurs)
- Le bateau : la décision est de le supprimer et de refaire la berge en pieux d'acacias, avec création d'un massif pleine terre le long de la berge.
- A l'entrée côté Ménilles : a priori ne rien faire.
- Au haut Croisy, le réaménagement de l'entrée côté Croisy a été refait au printemps. : replacer la roue bleu ou un bac en bois
- La place est conséquente : revoir l'emplacement du pressoir et du grugeoir.
- Tables de piquenique : Les emplacements de deux tables sont déjà destinés à être installées sur le parcours de la boucle B. la troisième sera posée à côté du terrain de foot, la dernière sera posée au haut Croisy à côté du terrain de boules. Une relance sera faite auprès de Thierry Cauchois pour la préparation de la dalle support.
- Au moulin, pas de fleurs dans la zone de la roue cette année, cause réfection du pont et décision prise lors du dernier conseil (8 novembre 2019)

10. Informations des comités syndicaux :

- **SNA (Seine Normandie Agglomération) :** parlement des maires le jeudi 4 décembre 2019 ; les points abordés ont été :
 - L'organisation des structures de santé pour remédier aux maladies mentales
 - La structuration des actions menées et proposer à terme (2021) par le comité Climat- Energie de l'Agglomération. L'objectif est d'arriver à équilibrer les dépenses d'énergie de la SNA avec la production d'énergie propre, de limiter la production de CO2, d'augmenter le tri et le recyclage des déchets, enfin de limiter le gaspillage d'eau.
- **SIEGE :**
 - **réunion des délégués du Département le samedi 30 novembre :** Vote du CA et du Budget (participation d'Hervé Moinet)
 - **réunion des délégués du canton de Pacy** pour la définition des programmes de travaux 2020 : Pour Croisy, report de l'enfouissement et de l'éclairage public route de Vaux (hors agglomération) en 2021, si Vaux est d'accord pour coordonner les travaux de son secteur.
 - **ENEDIS :** annonce de la pose des compteurs LINKY en début 2020

11. Informations diverses :

- **Demande d'autorisation de vente commerciales de Burgers par BURG'EURE**

Le conseil vote à l'unanimité l'autorisation de stationner devant l'église les mercredis soir à partir de 17 h00. Cette vente ambulante remplace celle de BELLA PIZZA qui a arrêté son commerce en septembre. Un arrêté sera signé par le maire pour autoriser cette vente.

- **Le projet de la lettre aux habitants est terminé.** A votre tour pour la relecture et les corrections. Délais impératifs, 10 décembre.
- **Arrivée de Mélanie Fé le jeudi 19 décembre à 9h00 :** présence souhaitée des adjoints, voir tous les conseillers municipaux. **Le Noël du personnel sera souhaité à 17 h00**
- **Branchement fibre :** un point va être fait avec Orange la semaine 50 concernant la pose pour le haut Croisy et la pose des boîtiers de connections aux habitations...
- **Inauguration de la voie douce le 16 novembre 2019 :** très bien passée et très positive pour la suite, mais seulement 14 habitants de Croisy présents : c'est difficile à comprendre !!
- **Pot de départ Julie le Roy :** très convivial en présence des conseillers municipaux de Vaux et les délégués du syndicat de la rivière d'Eure; elle remercie chaleureusement la commune et les conseillers qui ont participé à ce pot d'amitié.
- **Déjeuner des anciens demain le 7 décembre 2019. (demain) 29 participants**
- **décoration des sapins de Noël :** décoration prévue semaine 50 ou 51 ; idem pour la crèche dans l'église.

12. Prochains rendez-vous :

- Prochaine assemblée des délégués de la SNA : le 19 décembre 2019 à 19 h
- Arrivée de Mélanie Fé le jeudi 19 décembre
- Vœux aux personnels le 19 décembre à 17h00
- Rappel sorties du Comité des fêtes :
 - Atelier de pâtisserie et décoration le 15 décembre 2019
 - Galette des rois et vœux du maire le 12 janvier 2020

La secrétaire de séance
Julie TACCOEN

le maire
Jean Michel de MONICAULT